

A NEWS



N° 7
GRATUIT
www.anac.ci Le magazine de l'aviation civile ivoirienne

2015 : ANNÉE DE GRANDS CHALLENGES POUR L'AVIATION CIVILE !



SUCCESS STORY



Mémoire de l'aviation civile ivoirienne

INBOX



Hommage à notre très regrettée
Maimouna Coulibaly

PARLONS EN



L'absentéisme en entreprise



GLOBAL Trade



Stand Global Trade Security Wrappers - Aéroport International / Côte d'Ivoire - Abidjan, Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire, Abidjan-Marcory Zone 4, Boulevard de Marseille
18 BP 2601 Abj 18 RCI

Tél: (+225) 21 58 71 10 / 04 17 88 88 - Fax: (+225) 21 28 21 65

E-mail: hah@afnet.net / gtsw@gmail.com - www.gtsw-ci.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Sinaly SILUE

COORDINATEUR DE LA REDACTION

Katy OUATTARA

COMITE DE REDACTION

Sinaly SILUE

Michel ATTAMAH

Katy OUATTARA

COLLABORATION:

COULIBALY Kakparidjogni

GBOKO Justin

CISSE Kadidia

CORRECTEUR

Michel ATTAMAH

SIEGE DE LA REDACTION

Port Bouët 07 BP 148 Abidjan 07

Tél.: (225) 21 58 69 00 / 01

Fax : (225) 21 27 63 46

info@anac.ci

servicecommunication@anac.ci

TIRAGE : 1.000 exemplaires

EDITEUR

UNIFORM IMPRIMERIE

(225) 21.36.11.81

EDITORIAL	05
L'ACTU	06
INBOX	08
PUBLI-REPORTAGE	10
HIGH-TECH	14
PARLONS EN	16
LE COIN DU MANAGER	18
ZOOM SUR	20
SUCCESS STORY	22
FAQ	24
DOSSIER	28
SUR LES TRACES DE	30
JE VEUX ETRE	32
SANTE	34
BOITE A IDEES	36
INSOLITE	38
COIN DU BONHEUR	40
ESPACE CULINAIRE	41
L'ESCALE	42
PAUSE DETENTE	44





Autorité Nationale de l'Aviation Civile

GARANT DE LA SECURITE ET DE LA SÛRETE DE L'AVIATION CIVILE



Sinaly SILUE
Directeur Général

L'année qui vient de s'achever a été particulièrement riche pour l'Aviation Civile mondiale en général et pour l'Aviation Civile ivoirienne en particulier.

En effet, au plan international, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) a célébré le 70ème anniversaire de la Convention de Chicago, avec un thème central évocateur : "Coopération pour l'avancement de l'Aviation mondiale". C'est le 07 Décembre 1944 à Chicago aux Etats Unis d'Amérique qu'a été signée la Convention relative à l'Aviation Civile qui a donné naissance à l'OACI, dont le siège est à Montréal (Canada) depuis 1947. Sur la base de cette importante Convention et de ses 19 annexes actuelles, les Etats signataires ont aujourd'hui des dispositifs juridiques et techniques pour assurer aux usagers un transport aérien ordonné et sûr à travers le monde entier. L'avion reste à ce jour le mode de transport le plus sûr au monde.

Au plan national, la Côte d'Ivoire a

connu de grandes avancées, notamment en matière de Sécurité et de Sûreté de l'Aviation Civile.

En matière de sécurité de l'Aviation Civile, les résultats de l'Audit ICVM (18 au 24 mars 2014) et le suivi de l'évaluation en ligne par l'OACI ont été très satisfaisants. En effet, la Côte d'Ivoire est passée d'un taux de mise en œuvre effective de 42 % à un taux de 64 %. Ce score est au-dessus de la moyenne mondiale qui est de 62%. En matière de sûreté de l'Aviation Civile, le dernier audit de l'UEMOA (17 au 24 novembre 2014) a confirmé l'excellent résultat déjà obtenu en 2012 avec un score de 94 % de mise en œuvre effective.

Outre ces résultats, il importe de noter que S.E.M. le Président de la République a ratifié huit (8) importants Traités et Conventions de droit aérien en novembre 2014. Cela permet à notre pays d'être cité en exemple des Etats qui finalisent les instruments juridiques en matière d'Aviation Civile.

Au vu de toutes de ces avancées obtenues grâce à l'indispensable appui de nos Autorités de Tutelle, il nous appartient de maintenir et d'améliorer l'ensemble de notre système d'Aviation Civile.

Pour y parvenir, les défis à relever en 2015 sont nombreux, notamment :

- *La poursuite de la politique de formation et de renforcement des capacités de tous les acteurs et partenaires de notre système d'Aviation Civile*
- *La finalisation de la recertification des compagnies aériennes et des ateliers de maintenance*

- *La finalisation de la certification de l'aéroport d'Abidjan par l'ANAC*
- *La classification de l'ANAC en catégorie 1 par la FAA (EI supérieure à 70%)*
- *La certification TSA de l'aéroport d'Abidjan*
- *Le renforcement de la surveillance continue des compagnies aériennes*
- *Le renforcement des capacités financières de l'ANAC.*

Ces challenges appellent d'importantes d'actions aussi bien internes qu'externes et cela dans une parfaite synergie. Car c'est unis et organisés que nous atteindrons tous nos objectifs.

Bienvenue en 2015, année de nouveaux challenges pour notre Aviation Civile !

Bonne année à tous !

LE DG DE L'ANAC, PARRAIN DE LA FÊTE DE L'EXCELLENCE DU GROUPE SCOLAIRE CONCORDIA

Le Samedi 20 Décembre 2014, le Directeur Général de l'ANAC, représenté par M.YAHAYA Doumbia, a parrainé la fête de l'excellence du Groupe Scolaire Concordia sis à Koumassi Nord-Est.

La promotion 2013-2014 de cette école qui s'appelle désormais "promotion SILUE Sinaly" compte 29 élèves et a obtenu un taux de réussite de 100% au concours d'entrée en sixième et au Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires (CEPE). Le major de la promotion, APETSI Jean Christ Yao, a obtenu 160, 72 sur 170 points. Il a été brillamment reçu au célèbre concours d'entrée à l'Ecole Militaire Préparatoire (EMTP) de Bingerville.

Notons que le Groupe Scolaire Concordia a été créé en 1985 par M. GOHIDE Tiémoko, Ingénieur de l'Aviation Civile et ancien haut cadre de l'ASECNA. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités de l'Education Nationale et de nombreux parents d'élèves et s'est achevée par un déjeuner.

LA CÔTE D'IVOIRE FELICITÉE PAR L'OACI

Par courrier officiel en date du 16 Décembre 2014, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) a transmis au Directeur Général de l'ANAC le rapport sur la deuxième activité de validation hors site de la CMA de l'USOAP (24 Novembre au 12 Décembre 2014).

L'analyse des résultats indique que la Côte d'Ivoire est passée d'un taux de mise en œuvre effective (EI) de 55,46% à un taux de 64,34% soit un bond qualificatif de 8,88%. Avec ce résultat, la Côte d'Ivoire est au-dessus de la moyenne mondiale qui est de 62% à ce jour. L'OACI "encourage l'ANAC et les

L'ATR-72-600 exploité par TransAsia devait décoller de Taipei (Taiwan) pour un vol passager à destination de Kinmen (Taiwan). 53 passagers et 5 membres d'équipage étaient à bord. L'avion s'est écrasé peu après son décollage dans la rivière Keelung près du parc Nankang Software, à 2,9 NM (5,4 km) de l'extrémité de la piste. 15 des occupants ont été blessés, et 43 ont été tués.

L'avion a décollé de la piste 10 de l'aéroport de Taipei Sung Shan, puis a immédiatement effectué un virage à droite conformément à la procédure de départ. Il est monté à une altitude de 1350 pieds. Environ une minute après le décollage, l'équipage a déclaré un Mayday par radio, annonçant une panne du moteur droit. L'avion a viré à gauche et a commencé à perdre de l'altitude et de la vitesse. Il effectua ensuite un virage à droite avant de basculer à nouveau à gauche avec une inclinaison de presque 90°. En chutant, l'avion a percuté un taxi sur un viaduc avec son aile gauche, puis s'est écrasé dans la rivière Keelung. Il s'est immobilisé dans l'eau sur le dos.



Autorités ivoiriennes à poursuivre la mise en œuvre de ses plans d'action correctrice et à dûment refléter les progrès réalisés dans le cadre en ligne pour la CMA de l'USOAP".

Les résultats complets de l'activité de validation hors site sont disponibles sur le site <http://www.oaci.usoap>.

UN CADRE DE L'ANAC INTRO-NISÉ CHEF DE VILLAGE

Le samedi 08 Novembre 2014, la communauté AKIDOM du Royaume BRON (ABRON) a rendu hommage, en qualité de chef de village, à Monsieur KOUADIO MAIZAN, ingénieur des techniques de

l'Aviation Civile et chef du Bureau Survol et Atterrissage (BSA) de l'ANAC. C'est sous le nom de NANAN DIAOUSSIE que notre collègue a décidé de régner sur le trône du village de Kouassî N'DAWA dans la sous-préfecture de BONDOUKOU.

En effet, c'est le samedi matin que Nanan Diaoussi est monté officiellement sur le trône pour devenir le 12^{ème} chef de Kouassî N'DAWA.

En pareilles circonstances, le chef de la province AKIDOM NANAN Kouamé Kohoussounou Ampim empêché, s'est fait représenter par NANAN BRIN KOUAKOU chef du village de PINDA.

Pour rappel, c'est le vendredi 07 Avril 2013 que NANAN DIAOUSSIE a été désigné selon la coutume comme chef du village de Kouassî N'DAWA par ses pairs de la province AKIDOM à la tête desquels se trouvait le chef de Province NANAN Kouamé KOHOUSOUNOU AMPIM. La cérémonie officielle d'intronisation du 12^{ème} chef de Kouassî N'Dawa s'est déroulée le samedi 08 novembre 2014 en présence du préfet de la Région du GONTOUGO, Monsieur François Germain GOUN, qui lui a remis son arrêté de nomination, signe de reconnaissance de l'Administration

Publique en tant que chef. Nanan Diaoussi a reçu le soutien sans faille de ses pairs venus de toute la région. Monsieur Lambert Kouamé et Monsieur Vincent Kra qui ont représenté respectivement Monsieur Charles Konan Banny, parrain de la cérémonie et le ministre KOUASSI Kobenan Adjoumani n'ont pas manqué de lui transmettre les civilités en des termes bien choisis : Le trône est un don de Dieu, il t'a été légué par nos ancêtres et il t'a été donné par tes collègues chefs. C'est un trône sacré, lui a recommandé monsieur Lambert Kouamé. Lui emboitant le pas, le préfet a exhorté, Nanan Diaoussi et toute la communauté villageoise : Vous avez été jugé apte au commandement de la chefferie villageoise. Vous remplissez les conditions de dignité, d'honorabilité, de respectabilité et de justice. Tout le village de Kouassî N'Dawa à l'impérieux devoir de faire bloc derrière lui à l'effet de réussir sa mission et il indiqué.

Au total, c'est dans la liesse populaire que la cérémonie s'est déroulée. Félicitations et excellent règne à Nanan Diaoussi !

CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX DU NOUVEL AN AU MINISTRE DES TRANSPORTS



Le mercredi 21 janvier 2015 à l'Auditorium de la Caintab au Plateau a eu lieu la cérémonie de présentation des vœux du nouvel an à Monsieur le Ministre des Transports.

Cette cérémonie s'est articulée autour des grands axes ci-après :

- *La salutation du Ministre par tous les acteurs du transport invités à la cérémonie ;*
- *Les allocutions des représentants des sous-secteurs du transport en Côte d'Ivoire (transport maritime, transport aérien, transport ferroviaire et transport terrestre).*
- *La remise de présents à Monsieur le Ministre et à son épouse ;*
- *L'allocution de Monsieur le Ministre.*

Tous les intervenants ont salué et félicité le Ministre pour toutes les actions réalisées dans son département en 2014, notamment :

- *La mise en place du Haut Conseil du Patronat des entreprises de transport routier, interlocuteur unique en matière de transport terrestre en Côte d'Ivoire ;*
- *L'ouverture d'une gare routière internationale ultra-moderne à Abidjan ;*
- *La reprise des vols domestiques d'Air Côte d'Ivoire ;*
- *La ratification par le Président de la République de huit (8) Traités internationaux de droit aérien ;*
- *L'augmentation du trafic passager qui a atteint 1 500 000 en 2014. Dans son adresse, Monsieur le Ministre a fait le bilan des actions significatives menées en 2014. Il a également indiqué les chantiers à venir en 2015, dont notamment :*
- *La certification TSA de l'aéroport d'Abidjan ;*
- *La réhabilitation des aéroports de l'intérieur (Odiénné, Man etc.) en vue d'augmenter les vols domestiques d'Air Côte d'Ivoire ;*
- *La mise à disposition d'équipements de pointe pour le renouvellement du parc automobile pour le transport terrestre ;*
- *La concession des activités de la Régie d'assistance de l'aéroport d'Abidjan à un partenaire privé ;*
- *Le renforcement des capacités du secteur maritime.*

Pour terminer, le Ministre a annoncé que l'année 2015 est baptisée "année du transport maritime", car de grandes actions seront menées pour relayer cet important secteur de l'économie ivoirienne.

En ce qui concerne la certification TSA de l'aéroport d'Abidjan, le Ministre a indiqué que le processus est bien avancé pour que cette certification américaine soit acquise cette année en vue de l'ouverture de liaisons directes entre notre pays et les Etats Unis d'Amérique. La cérémonie qui a vu la participation d'humoristes et d'artistes musiciens s'est achevée par un cocktail offert par Monsieur le Ministre à tous les participants.



MAIMOUNA COULIBALY

HOMMAGE A MAIMOUNA COULIBALY

Il est 11h10 ce dimanche 7 Décembre 2014, lorsque la nouvelle tombe, implacable, tel un couperet. Maïmouna Coulibaly a été rappelée à Dieu. Oui, Maï est décédée ! Nous n'en revenons pas ! Des questions se bousculent sur nos lèvres : Pourquoi ? Que s'est-il passé ? Comment ? Hélas, ces questions restent sans réponse. Notre douleur est indicible, notre émotion si forte et nos larmes si nombreuses.

Nous te pleurons Maï... Oui Maï, ta famille biologique te pleure, ton époux et ta fille Yéti te pleurent, ta famille professionnelle de l'ANAC te pleure, tes amis te pleurent, tes collègues te pleurent, l'AFAC te pleurent.

Tes qualités morales et professionnelles, ton sourire, ta discrétion, ton amitié sincère ont fait de toi une collègue idéale, sans histoire, une épouse vertueuse et une mère attentionnée.

Tu es entrée dans la famille de l'Aviation Civile le

1ère Mars 2008, tu as servi cette grande et prestigieuse Administration avec abnégation et loyauté en ta qualité de Comptable. Malgré ce pernicieux mal de dos qui te rongait, tu ne te plaignais jamais, tu étais toujours à ton poste pour accomplir les missions et tâches que ta hiérarchie te confiait, avec ton habituel sourire. Ton passage à l'ANAC et sur la terre des Hommes n'a pas été vain. Tu as fait et bien fait ce que tu devais pour ta famille et pour l'Aviation. Merci Maï pour les valeurs et leçons de vie que tu nous as laissées à travers ta si brève mais riche vie ici-bas. Mais pour nous, c'est une symphonie inachevée. Repose en paix auprès du Seigneur que tu as aimé et chanté en tout temps. Oui, nous rendons grâce au Seigneur qui t'aime mieux que quiconque sur cette terre où nous sommes tous de passage. Tu nous manqueras.

Merci Maï. Repose en Paix.



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ANAC DÉCORÉ DANS L'ORDRE DU MÉRITE DE LA FONCTION PUBLIQUE



Le samedi 18 octobre 2014, Monsieur Sinaly Silué, Directeur Général de l'ANAC a été élevé au grade de Commandeur dans l'ordre du mérite de la Fonction Publique.

En effet, à compter de cette année, le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative a décidé de récompenser tous les ans, les 500 meilleurs fonctionnaires de l'Administration ivoirienne.

C'est dans ce cadre que l'ANAC a été honorée en la personne de son Directeur Général.



PREMIERE REUNION DU NOUVEAU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'ANAC

Le nouveau Conseil de Surveillance de l'ANAC mis en place par décret n°2014-601 du 16 octobre 2014, a tenu sa première réunion le vendredi 14 novembre 2014 de 10 heures à 12 heures 30 à la salle de conférence de l'ANAC. L'ordre du jour de cette réunion a porté sur trois points :

- *Présentation de l'ANAC et ses objectifs principaux.*
- *Examen du projet de cadre organique.*
- *Divers.*

L'examen de ces points a permis de doter l'ANAC d'un nouvel organigramme qui porte le nombre de Directions de l'ANAC, de quatre (4) à cinq (5). Ces Directions sont les suivantes :

- *La Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF)*
- *La Direction de la Sécurité et de la Facilitation (DSF)*
- *La Direction de la Sécurité des Vols (DSV)*
- *La Direction de la Sécurité de la Navigation Aérienne et des Aéroports (DSNAA)*
- *La Direction du Transport Aérien (DTA)*

Les décisions du Conseil de Surveillance permettront de combler les écarts du dernier audit de sécurité de l'OACL.



SURETE DE L'AVIATION CIVILE : L'UEMOA AUDITE L'AEROPORT D'ABIDJAN

Du 17 au 24 novembre, l'aéroport international Félix HOUPHOUET BOIGNY d'Abidjan a été audité et inspecté par les experts de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en matière de sûreté de l'Aviation Civile.

Cet audit a été conduit par Monsieur OLIHIDE Léandre, Chef d'équipe et trois membres, à savoir Messieurs BAH Traoré, DIOP Silamankan et BORMA. L'audit a passé en revue tous les aspects de la sûreté du système de l'aviation civile de l'aéroport d'Abidjan, notamment :

- La législation, la réglementation, les programmes de sûreté, l'Autorité compétente en matière de sûreté, la qualification et la formation du personnel, le contrôle de la qualité, la coordination et la coopération, le plan d'urgence

- Le périmètre aéroportuaire, les points d'accès des véhicules, la zone de fret, les aires de maintenance, les dépôts de carburant, le catering, l'aviation générale

- L'aérogare des passagers (zone de tri bagages, les postes d'inspection filtrage, etc.)



- L'inspection filtrage du fret et de la poste

- L'inspection filtrage des passagers et des bagages cabine

- Les échanges avec : *Avisecur, la Gendarmerie et la Police*

- Les visites à l'industrie (*Régie d'escale, SDV, DHL, les compagnies aériennes etc.*)

Le résultat global de cet audit de l'UEMOA est très satisfaisant.

En effet, le taux global de conformité est

de 94%.

Le Directeur Général a félicité l'équipe de l'UEMOA et tous les acteurs et opérateurs de l'aéroport d'Abidjan pour le travail abattu et pour l'excellent score obtenu.

Il a encouragé tous les partenaires à œuvrer davantage pour maintenir le score obtenu et surtout pour continuer à améliorer la sûreté de l'ensemble du système d'aviation civile de notre pays en vue de combler les écarts constatés.



L'ANAC A UN NOUVEAU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Par décret n° 2014 - 601 du 16 octobre 2014, le Gouvernement a mis en place un nouveau Conseil de Surveillance à l'ANAC.

Composé de huit (8) membres, ce Conseil est présidé par M. DIABY Moustapha, représentant le Ministre des Transports.

Le Conseil de Surveillance a pour mission de superviser la gestion du Directeur Général, les services ou directions et les activités de l'Autorité nationale de l'Aviation civile. A cet effet :

- Il adopte le projet de budget de l'exercice à venir arrêté par le Directeur Général ;
- Il approuve les comptes et bilans de fin d'exercices arrêtés par le Directeur Général, avant leur transmission au ministre chargé de l'Aviation civile et au ministre chargé de l'Economie et des Finances ;
- Il approuve, sur proposition du Directeur Général, le

cadre organique de l'Autorité nationale de l'Aviation civile ;

- Il désigne un commissaire aux comptes titulaire et un commissaire aux comptes suppléant choisis sur la liste des experts comptables agréés près la Cour d'appel d'Abidjan.



VISITE DE L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS ET DU MINISTRE DES TRANSPORTS A L'AEROPORT D'ABIDJAN

Dans le cadre de la certification de l'aéroport international Félix Houphouët Boigny d'Abidjan par la Transportation Security Administration (TSA) des USA, S.E.M l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique et Monsieur le Ministre des Transports ont effectué une importante visite sur le site aéroportuaire le vendredi 23 janvier 2015 de 10 heures à 12 heures. Avant l'entame de la visite, Monsieur le Directeur Général de l'ANAC a reçu les deux hautes personnalités pour des échanges sur les questions de Sûreté et de Sécurité de l'Aviation Civile en Côte d'Ivoire.

Cette visite a permis au Diplomate américain et au Ministre en charge de l'Aviation Civile de constater les grands progrès accomplis en termes d'installations et d'équipements de l'aéroport d'Abidjan, notamment :

- *Le Centre Directeur des Opérations d'Urgence (CDOU) ;*
- *Le Security Operation Center (SOC) ;*
- *La Zone d'enregistrement ;*
- *La Salle d'inspection/filtrage des bagages de soute (HBS) ;*
- *Le Poste d'inspection/filtrage des passagers (PIF) ;*
- *L'Aviation générale ;*
- *L'Aérogare sud ;*
- *Le Local des pandémies.*

A l'issue de la visite, un point de presse a été organisé au Salon Ministériel de l'aérogare internationale. Monsieur l'Ambassadeur des USA et Monsieur le Ministre des Transports ont indiqué leur satisfaction et leur confiance pour que la certification américaine soit obtenue cette année en vue de l'ouverture de vols directs entre la Côte d'Ivoire et les Etats Unis d'Amérique.

C'est dans cette perspective que l'ANAC accueillera très bientôt deux missions d'experts américains de la TSA pour évaluer le niveau de Sécurité et de Sûreté de l'aéroport d'Abidjan. La première mission aura lieu du 02 au 05 Février 2015. Les experts de la TSA basés à Dakar feront un pré-audit et la seconde mission prévue dans la première semaine du mois de mars 2015 sera l'audit de certification par les experts du bureau fédéral de la TSA basés à Francfort.





Organe responsable de la réglementation, du contrôle et de la sécurité du transport aérien en Côte d'Ivoire



Autorité compétente en matière de sûreté aéroportuaire

GARANT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÛRETÉ DE L'AVIATION CIVILE



L'AIRBUS A350 DE FINNAIR PREND FORME

Airbus a publié des photos du premier A350 destiné à Finnair le 16 décembre. L'appareil (MSN 18) se trouve sur la ligne d'assemblage Roger Béteille à Toulouse, où sont jointes ses différentes sections de fuselage. La prochaine étape sera de relier les ailes au fuselage puis d'installer la cabine et de réaliser la première mise sous tension. Par la suite, les systèmes de l'appareil seront testés, l'installation de la cabine sera finalisée, les moteurs seront montés et la peinture réalisée, avant le passage aux essais en vol. Finnair deviendra en automne 2015 la première compagnie européenne à exploiter le nouveau biracteur long-courrier, et la troisième dans le monde. Elle a passé une commande initiale portant sur onze appareils mais vient de convertir, au début du mois, les options qu'elle détenait sur huit autres A350, portant sa commande ferme à dix-neuf exemplaires. Ils seront déployés sur l'Asie et l'Amérique du Nord.



LA VOITURE VOLANTE TRANSITION COMMERCIALISÉE, 280 000 DOLLARS L'UNITÉ

La voiture volante Transition débute sa commercialisation. Pour acquérir cette voiture volante développée par la firme américaine Terrafugia, il faut tout de même compter 280 000 dollars, et 10 000 dollars pour la réserver. Certifiée par l'autorité américaine de l'Aviation Civile (FAA) en juillet, il y aurait aujourd'hui une centaine de commandes fermes et les premières livraisons sont attendues en rayon d'action de 660 les 160 km/h en vitesse dispose de deux places. en vol contre un peu plus L'entreprise qui a fugia, travaille déjà sur d'un bon film de Avec ses quatre places voiture volante familiale, elle pourra effectuer plus 300 km/h. Mais il faudra



2016. Cette voiture volante a un kilomètres et peut atteindre de croisière. La Transition Son envergure : huit mètres de deux mètres sur route, développé ce modèle, Terra- un nouveau prototype digne science-fiction : le TF-X, assises, il s'agira d'une à décollage vertical. En vol, de 800 kilomètres à plus de être patient : sa commercialisation n'est pas prévue avant une bonne dizaine d'année.





L'EC175 est un hélicoptère biturbine de 7 tonnes, capable de transporter 16 passagers. Il vient combler le vide dans la gamme d'AIRBUS HELICOPTERS entre le Dauphin et l'EC225. Il est un concurrent direct de l'AGUSTA WESTLAND AW139

Signes particuliers : rotors conventionnels, rotor principal 5 pales, rotor arrière 3 pales, ailerons arrière symétriques, 4 grandes fenêtres latérales (porte avant+fenêtre+porte coulissante 1 fenêtre + fenêtre), train d'atterrissage escamotable (les roues arrière restent visibles)

Production : L'EC175 est conçu en partenariat entre le constructeur européen AIRBUS HELICOPTERS (anciennement EUROCOPTER, filiale d'EADS) et le constructeur chinois AVICOPTER (anciennement HARBIN AVIATION, filiale d'AVIC). La chaîne d'assemblage d'AVICOPTER en Chine approvisionnera le marché chinois sous la dénomination AC352 (anciennement Z15), la chaîne d'assemblage d'AIRBUS HELICOPTER à Marignane en France approvisionnera le reste

du monde sous la dénomination EC175. Contrairement à l'EC175 équipé de moteurs américains Pratt & Whitney, l'AC352 sera propulsé par un moteur français produit par Turbomeca, une filiale du groupe Safran.

Le 26 mars 2014, un accord a été signé à Paris pour la production conjointe de 1000 hélicoptères EC175 / AC352. D'ici à 2035, la Chine devrait compter plus de 5 000 hélicoptères, contre moins de 400 aujourd'hui. AIRBUS HELICOPTERS détient 42 % du marché chinois où elle est présente depuis trente ans. À l'avenir, AIRBUS HELICOPTERS compte atteindre au moins 50 % de parts du marché chinois.

Katy OUATTARA



L'ABSENTEÏSME

L'absentéisme concerne de nombreuses entreprises à un moment ou un autre de leur développement. Les conditions de travail jouent un rôle souvent méconnu dans le processus qui conduit un salarié à s'absenter. Un travail sous fortes contraintes de temps, des horaires décalés, une organisation du travail inadaptée, un manque de reconnaissance ou encore des carences dans le dialogue entre l'encadrement et les salariés peuvent être des facteurs déclencheurs de l'absence. Il faut prendre conscience de ces facteurs qui sont souvent spécifiques à l'entreprise. Pour faire face à ce problème récurrent, une politique de petits pas est préférable à des actions

spectaculaires mais peu suivies dans le temps. Il est primordial de faire en sorte que l'absentéisme devienne un objet commun de préoccupation entre les acteurs de l'entreprise.

Mesurer convenablement l'absentéisme, c'est commencer à le comprendre. Chiffrez-le par équipe, par tranche d'âge, par métier, par catégorie professionnelle... de manières à refléter le plus objectivement la situation de votre entreprise. Cette mesure du problème doit permettre de mieux comprendre les mécanismes de l'absentéisme dans votre entreprise afin de pouvoir agir de façon ciblée. Au-delà de chiffres quantifiables, il est nécessaire de comprendre que l'absentéisme est moins lié aux gens, à leur âge, leur état de santé, qu'à l'histoire

de l'entreprise et à son métier. Il faut en avoir conscience si l'on veut vraiment réduire le problème.

Un absentéisme élevé révèle souvent un dysfonctionnement profond de l'organisation. Pour lutter contre celui-ci, il est important d'en cerner les causes. Du congé maladie à l'absence injustifiée en passant par l'accident du travail, elles sont multiples et diverses. Toutefois au sein de toutes ces causes d'absence, la mauvaise santé du personnel occupe une place prépondérante. Selon une étude l'exigence d'un travail haute performance, par le stress qu'elle génère, est à l'origine de 10% des arrêts de travail. Tout d'abord, ce sont les collaborateurs qui utilisent l'absence à des fins personnelles dans un contexte où le manage-

ment laisse faire. Conséquences, les meilleurs éléments ne s'investissent plus et la démotivation gagne du terrain, avec à la clé les départs des salariés les plus impliqués dans la progression de l'entreprise.

Ensuite, il n'est pas possible d'occulter le lien qui existe entre conditions de travail et santé. Certains allant même jusqu'à considérer que la bonne condition physique des travailleurs réduit leurs absentéismes. Salle de gym, cours de yoga ou coach de remise en forme investissent progressivement certaines entreprises. Aussi l'absentéisme peut être une réaction de défense du personnel dans un service au climat social dégradé. Alors que la moyenne nationale est inférieure de 5%, dans certaines firmes, il représente jusqu'à 15% du personnel. Pour autant cerner la cause d'une absence, n'est pas en trouver la raison. Le classement des absences selon leurs natures, ne suffit pas. Pour identifier l'origine de l'absence, il faut mener une analyse au niveau des services ou des équipes.

La lutte contre l'absentéisme passe parfois par des solutions inattendues et parfois faciles, tout en empruntant aussi des thérapeutiques complexes, tel le recrutement de personnel qualifié sur un bassin d'emploi déserté par les collaborateurs compétents. En matière d'absentéisme, il faut privilégier l'origine réelle et non la cause apparente. A défaut le traitement peut aggraver le mal qu'il est sensé soigner. Le taux d'absentéisme est un indicateur climatique, qui plante ses sondes dans la pénibilité du travail ou le climat social. Contrairement à une idée reçue, et très répandue dans les années 80, la lutte contre l'absentéisme ne passe pas exclusivement par la répression. La réduction de l'absentéisme vers un chiffre incompressible permet souvent de dépasser le seuil constitué par la somme des absences légitimes. Une approche disciplinaire de l'absence est, de ce fait, réductrice, voire risquée. Comme dans bien d'autres domaines, la lutte contre l'absentéisme passe d'abord par la prévention. Néanmoins voici quelques

actions à mettre en place pour éviter l'absentéisme :

- Revoir les conditions de travail : on l'a vu, l'absentéisme relève bien souvent d'un problème de stress au travail. Il faut donc parvenir à trouver un juste équilibre avec le salarié que ce soit au niveau de ses missions autant qu'à celui de l'ergonomie du poste. Certains changements permettent également de rassurer le salarié et à le redynamiser.

- Mieux gérer les carrières : offrir de la reconnaissance, des formations, des perspectives d'évolution de carrière afin d'inclure les salariés dans le projet de l'entreprise et donc de reмотiver les équipes.

- Manier avec soin les entretiens de retour après maladie : Si le supérieur hiérarchique chargé de l'entretien de retour n'est pas formé correctement, cet entretien ne servira à rien. Cet entretien ne doit pas être culpabilisant, ni discriminatoire comme cela arrive trop souvent. Il doit au contraire être l'occasion de réaccueillir la personne et être effectué avec tout le monde, pas seulement à la tête du chien.

Attention aux pratiques contre-productives, voilà quelques pistes :

- Éviter le réflexe « contre-visite médicale » : Les contre-visites médicales, réflexe assez fréquent de l'employeur, n'ont pas d'impact véritable sur le taux d'absentéisme et coûtent cher à l'entreprise. C'est même la méthode la moins efficace de lutte contre l'absentéisme d'après les DRH que nous avons interrogé dans notre baromètre. Elles peuvent en outre avoir un effet contreproductif : on culpabilise le salarié, on donne une image répressive de l'employeur...

- Proscrire la prime à la présence : La prime de présentéisme ou d'assiduité mise en place par certaines directions peut avoir dans l'immédiat un effet bénéfique mais elle est également souvent génératrice d'effets pervers.

D'abord un salarié peu absent peut vite perdre le bénéfice de la prime et décider de s'absenter encore plus. Ensuite il se peut que l'absentéisme diminue mais que le nombre d'accidents du travail augmente.

L'absentéisme en entreprise n'est pas une fatalité. Différents moyens sont à la disposition des responsables d'entreprises et des salariés afin de le corriger et de le prévenir. Corriger l'absentéisme passe par des mesures simples : rappel des règles, développement de certains outils managériaux renforçant le dialogue entre le personnel et l'encadrement, entretien de retour équilibré, travail avec les acteurs de l'entreprise. Dans certains cas, l'absentéisme revêt une ampleur durable et il devient nécessaire de le prévenir par des actions plus étoffées. Il est alors utile de se pencher sur les facteurs qui conditionnent la présence des salariés dans l'entreprise : organisation du travail, implication et engagement, existence de trajectoires professionnelles valorisantes, conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, etc. Dans tous les cas, l'efficacité des actions est mieux servie par des démarches de mobilisation adéquates. Informer le personnel, construire un meilleur dialogue social, analyser les situations, partager le diagnostic, etc. sont des préalables pour diminuer l'absentéisme.

LE COIN DU MANAGER

LES 4 RÈGLES D'OR POUR S'ENRICHIR AU QUOTIDIEN

Sans avoir la volonté de devenir riche et de tout mettre en œuvre pour que cela arrive, il y a quelques attitudes qui vous permettront de vous assurer un avenir confortable.

Nous sommes dans une société où il n'y a jamais autant eu d'argent et de richesse et pourtant bon nombre de français terminent leur vie pauvre. Voici quoi faire pour ne pas que cela arrive

1 - Économiser

Alors oui ça peut sembler idiot. Pourtant si c'était si simple que cela pourquoi la plupart des gens ne le font pas ?

Parce qu'il ne décide pas de le faire. Il s'agit d'un choix. Selon votre capacité et même avec 10 euros par mois il s'agit d'un choix. Quand de l'argent est disponible il finit souvent dépensé ! Voici donc la première chose à faire :

- *Mettre 10 % de votre revenu mensuel de côté en épargne de secours,*
- *Mettre 10 % de votre revenu mensuel de côté en épargne long terme,*
- *Mettre 10 % de côté pour donner (associations, œuvres de charité).*

Autrement dit, vous devez apprendre à vivre sur 70% de vos revenus.

L'épargne de secours servira en cas de coup dur, l'autre vous permettra de vivre plus tard. L'argent pour les œuvres de charité vous permettra de faire des dons réguliers.

Ce n'est pas tant le taux de rémunération du compte épargne qui compte (de 2,5 à 5% pour avoir un support sans risques) mais surtout de commencer tout de suite et de continuer régulièrement.

Aussi payez-vous en premier lorsque votre rentrée d'argent mensuelle arrive. Servez-vous en premier et ensuite voyez ce qu'il reste pour vos créanciers.



C'est une manière de voir les choses qui changera votre point de vue sur votre budget.

2 - Ne pas perdre d'argent

Là aussi, ça peut sembler facile mais réfléchissez-y. Placer votre épargne sur des supports sécurisés : Assurance vie en euros, compte sur livret.

Évitez la bourse, laissez ça aux experts. Dans un prochain article j'évoquerai ce qu'est la bourse pour moi.

Restez dans des domaines où vous avez le contrôle.

Ne pariez pas votre argent, c'est si facile de le perdre...

3 - Vivre sans crédit

Actuellement la tendance est à l'endettement. A l'image de notre pays de plus en plus de familles sont endettées. Un des meilleurs moyens de terminer sa vie pauvre est d'être endetté.

Remboursez vos dettes et ne recommencez plus de nouveaux crédits.

Si vous acceptez cette possibilité et même si votre situation financière est délicate c'est un objectif tout à fait atteignable.

Le seul crédit qu'une famille devrait prendre concerne le logement. Quand les prix stratosphériques actuels auront dégonflés cela restera toujours vrai car le logement est un achat important. Hormis cela, si vous épargnez régulièrement, vous ne devriez pas avoir recours au crédit (même et surtout pour une voiture).

4 - Compter

Faites votre budget : recensez vos revenus et vos dépenses.

J'avais commencé à vos en parler dans cet article sur les finances personnelles (et je continuerai d'ailleurs) mais votre budget doit être une carte de route. Il doit vous permettre de savoir ce que vous pouvez acheter, quelles sont vos capacités.

Faites votre budget pour chaque année, vous devez avoir une idée précise de l'argent dont vous allez avoir besoin.

Déclinez ce budget au niveau mensuel. Il doit être un guide pour identifier l'argent disponible.

Lorsque j'ai commencé à travailler j'avais la chance qu'en travaillant dans l'informatique, qui plus est à Paris, d'avoir un bon salaire. Je ne faisais pas de budget, j'avais de l'argent et je le dépensais principalement en sorties.

Lorsque j'ai commencé à compter, je me suis rendu compte des sommes que je dépensais (de 200 à 500 € par mois) et cela m'a surtout rappelé l'époque où 500 € était mon budget mensuel lorsque je travaillais le week-end en parallèle de mes études.

Le fait de faire un budget me permet de voir combien je dépense désormais et surtout de mieux apprécier mes sorties.



L'expression est dans tous les discours sinon dans toutes les pratiques : la notion de « développement durable » s'est répandue dans les différentes couches de la société.

La notion de développement durable est apparue en 1972, lorsque des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) font émerger, à la conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm en Suède, la notion d'éco-développement. Celle-ci sera officialisée en Avril 1987 dans le rapport de la commission mondiale pour l'environnement et le développement, plus connu sous le nom de rapport Brundtland alors Premier Ministre de la Norvège, avec la définition du concept de développement durable : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. ». Toutefois, ce n'est qu'au sommet de Rio en 1992, qu'un plan mondial en faveur du développement durable va être mis en place avec la déclaration sur les droits et les responsabilités des Etats.

L'expression développement durable est la traduction la plus courante de l'expression anglaise « sustainable development ». En effet, la hausse des températures, la fonte des glaciers, la montée du niveau de la mer, les tempêtes dévastatrices, l'assèchement des fleuves, la chute des nappes phréatiques, les pénuries d'eau, l'effondrement des pêcheries, le rétrécissement des forêts, la dégradation des pâturages, l'érosion des sols et la disparition des espèces révèlent la plus grande faiblesse du modèle de développement économique mondial de ces dernières décennies : le conflit entre l'économie et l'écosystème mondial.

Il est alors devenu inconcevable de penser croissance économique sans y associer la notion de développement

durable qui est un juste équilibre entre la viabilité économique, la protection de l'environnement et le développement social. Désormais, le développement durable fait partie intégrante des politiques et stratégies des entreprises car il est l'expression de leur Responsabilité Sociétale (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise/RSE) et le secteur de l'aviation et du transport aérien n'est pas en reste.

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) précise que les émissions totales de CO2 du secteur de l'aviation (vols internationaux et nationaux) comptent actuellement pour 2% des émissions globales, dont 40% proviennent des vols intérieurs et elle prévoit un taux de croissance annuel des activités d'émission de 4.6% jusqu'en 2025.

Dans le souci de contribuer à cette dynamique du développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique, l'OACI, réunie en assemblée à Montréal lors de sa 37ième session en Octobre 2010, a adopté une résolution historique visant à promouvoir « une aviation plus verte ». Cet accord vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'aviation et à participer à la lutte contre le changement climatique. Elle est la première institution des Nations Unies à amener un secteur à mettre en place un accord harmonisé à l'échelle mondiale en vue de réduire ses émissions de CO2. Cet accord inclut l'objectif mondial d'amélioration annuelle de 2% de rendement du carburant jusqu'en 2050 et un cadre pour le développement d'un carburant de remplacement renouvelable (par exemple le biocarburant).

Désormais, les Etats et les acteurs de l'industrie aéronautique (gestionnaires d'aéroports, constructeurs, transporteurs aériens, équipementiers, fournisseurs de

services de la circulation aérienne, etc.) sont encouragés en accord avec leurs parties prenantes à mettre en place des programmes ou plans, des systèmes de management (ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, ISO 26000, etc.), des processus et des procédures (procédures CCO/CDO, etc.) en vue de promouvoir une aviation verte et donc contribuer au développement durable et à la lutte contre le réchauffement climatique. Ces plans et/ou programmes peuvent être de plusieurs ordres. Citons entre autres :

- *Les politiques de gestion des déchets aéroportuaires ;*
- *Les politiques de préservation de la biodiversité ;*
- *Les plans de déplacement d'entreprise (PDE) ;*
- *Les politiques d'économie d'énergie et de ressources naturelles (électricité, eau, carburant, papier, etc.) ;*
- *Les politiques d'achats responsables incluant une bonne gestion de la relation donneuse d'ordre/sous-traitants conformément aux objectifs stratégiques en matière de développement durable ;*
- *Les politiques sociale et sociétale incluant la protection de la santé, la promotion du genre, la lutte contre les discriminations et le mécénat ;*
- *Les politiques de réduction des nuisances sonores aux abords des aéroports et aérodromes en collaboration avec les parties prenantes dont les riverains ;*
- *Les études d'impact environnementales et sociales ;*
- *Les programmes de gestion environnementale et sociale ;*
- *Les politiques de soutien à l'utilisation des énergies renouvelables ;*
- *Transposition des dispositions du code de l'environnement ainsi que des exigences légales et réglementaires en*

matière de protection de l'environnement dans la réglementation aéronautique en vigueur ;

• *Les chartes ou codes éthiques.*

C'est dans cette optique qu'une réunion de haut niveau sur le développement durable du transport aérien en Afrique se tiendra sous la houlette de l'OACI à Antananarivo à Madagascar du 25 au 27 Mars 2015. L'objectif de cette réunion est de promouvoir un nouveau cadre réglementaire pour le développement durable du transport aérien en Afrique. Plusieurs sujets seront abordés à cette réunion dont la libéralisation de l'accès aux marchés, la protection des consommateurs et les aspects réglementaires en vue de l'adoption d'une déclaration sur la mise en œuvre régionale (région AFI) du nouveau cadre réglementaire pour le développement durable du transport aérien. VIVE L'AVIATION VERTE !



L'histoire de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire a commencé par la mise en place d'une Direction d'Aviation Civile, conformément aux dispositions du décret 60-281 du 31 Août 1960. Toutes les activités de l'Aéronautique Civile et Commerciale étaient alors régies par la loi n° 63- 528 du 26 Décembre 1963 relative à l'Aviation Civile et Commerciale. Cette loi qui a fait les beaux temps de l'Aviation dans notre pays a été remplacée en 2008 par l'Ordonnance N°2008-08 du 28 Janvier 2008 portant Code de l'Aviation Civile.

Il convient d'indiquer que la Direction de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire a succédé à la Division de l'Aviation Civile de l'époque coloniale ; cette Division était une composante de la Direction de l'Aviation Civile de l'AOF (Afrique Occidentale Française) basée à Dakar et chacun des territoires français comprenait une Division de l'Aviation Civile.

Le premier Directeur de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire était un Français, Monsieur SARME Jean, ancien polytechnicien et diplômé de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC). Monsieur SARME Jean a cumulé les fonctions de Représentant de l'ASECNA et de Directeur de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire.

A son départ de la Côte d'Ivoire, Monsieur SARME Jean a été remplacé par :

- Monsieur **BAHI ZAHIRI** (premier Ingénieur civil Ivoirien de navigation aérienne) en qualité de Représentant de l'ASECNA ;

- Monsieur **ELIAKA Désiré**, Administrateur Civil diplômé de l'ENA d'Abidjan, en qualité de Directeur de l'Aviation Civile de 1961 à 1970.

Ensuite se sont succédées à la tête de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire les personnalités suivantes :

- Monsieur **ZAMAN Jean**, Ingénieur des Travaux de navigation aérienne de 1970 à 1974 ;

- Monsieur **SAVANE Vassiriki**, Ingénieur civil de navigation aérienne de 1974 à 1984

- Monsieur **DIOMANDE Messou**, Ingénieur des TP, de 1984 à 1987 ;

- Monsieur **SAKO Mamadou**, Ingénieur des TP, de 1987 à 1988 ;

- Monsieur **SAVANE Vassiriki**, Ingénieur civil de navigation aérienne de 1988 à 1992 ;

- Monsieur **SILUE Sinaly**, Ingénieur des Bases Aériennes de 1992 à 1994

- Monsieur **EZALEY Georges Philippe**, Ingénieur des Travaux de navigation aérienne de 1994 à 1997 ;

- Monsieur **Jean Kouassi ABONOUAN**, Juriste en transport aérien de 1997 à 2011 ;

- Monsieur **SILUE Sinaly** depuis 2011.

Notons que l'Aviation Civile a connu divers statuts et mutations, à savoir :

- *Direction au Ministère des Transports ;*
- *Service d'une Direction centrale du Ministère des Transports (Direction des Transports) ;*
- *Direction Centrale au Ministère des Transports (Direction Centrale de l'Aviation Civile) ;*
- *Etablissement Public à caractère administratif après la fusion avec les activités de l'Agence Nationale des Aéroports et de la Météorologie (ANAM) ;*
- *Administration Indépendante Autonome depuis l'adoption du Code de l'Aviation Civile en 2008, avec une Direction Générale.*

Monsieur
SARME Jean

Monsieur
BAHI ZAHIRI



Monsieur
DIOMANDE
Messou

Monsieur
SAKO
Mamadou



QUE FAIRE EN CAS D'ANNULATION D'UN VOL PAR UN PASSAGER ?

Tout dépend du tarif et de la classe de voyage : pour un billet plein tarif en vol régulier, le remboursement est possible. Si vous avez un billet papier, il faut le retourner par courrier ou le déposer en agence ; les billets à tarifs réduits ou charters sont soumis à des conditions particulières de remboursement. Mieux vaut souscrire une assurance-annulation incluant le motif de l'annulation lors de l'achat du billet. Il faut faire votre déclaration d'annulation le plus rapidement possible (parfois dans les 24 heures selon les assurances). Sachez que vous pouvez demander le remboursement des taxes aériennes auprès du transporteur.

QUE FAIRE EN CAS D'ANNULATION D'UN VOL PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE ?

De même que pour les retards, les annulations de vol de la part de la compagnie vous donnant droit à des dédommagements ne doivent être causées par une crise politique, des intempéries, des défaillances de l'appareil ou des grèves. Si la compagnie vous prévient deux semaines à l'avance de l'annulation du voyage, vous ne pourrez pas non plus prétendre à un dédommagement, de même que si elle vous place sur un autre vol proche de vos heures d'arrivée et de départ initiaux. La cause la plus courante de l'annulation d'un vol est le surbooking : pour palier à d'éventuels désistements de clients, les compagnies aériennes mettent en vente plus de billets que de places disponibles. Si manque de chance (pour la compagnie), il n'y a pas de désistement et donc un nombre de places insuffisant pour embarquer tous les passages enregistrés, la compagnie fait tout d'abord une

demande de passagers volontaires, qui souhaiteraient prendre un vol un peu plus tard ou annuler leur voyage. Ces volontaires sont remboursés ou peuvent prendre un autre vol, moyennant une petite compensation.

Si les volontaires ne sont pas assez nombreux et que la compagnie se voit dans l'obligation de vous refuser le vol, elle se doit de vous proposer un autre vol ou de vous rembourser votre billet. Note : Pour bénéficier de dédommagement, le vol sur votre billet doit être confirmé et non en "stand-by" et vous devez impérativement vous présenter avant l'heure limite d'enregistrement.

QUE FAIRE EN CAS DE VOL RATÉ ? S'IL S'AGIT D'UN VOL DIRECT, À MOINS

d'avoir un billet plein tarif remboursable, vous devez racheter un billet sans prétendre à aucun remboursement, à moins d'être assuré.

S'il s'agit d'une correspondance, si vous ratez votre vol à cause d'un retard de votre vol initial dû à des raisons indépendantes de la compagnie (mauvais temps, sécurité...), celle-ci n'est pas tenue par la loi de vous mettre sur un autre vol. Mais, la plupart du temps, elle le fait. N'hésitez pas à insister pour obtenir ce petit geste commercial. Si la compagnie est responsable du retard, elle doit vous mettre sur un autre vol.

QUE FAIRE EN CAS DE BAGAGES PERDUS ? SACHEZ TOUT D'ABORD QU'IL EST IMPORTANT

de bien étiqueter ses bagages, car ils sont parfois retrouvés après le vol et réacheminés gratuitement vers votre lieu de destination. Il est également plus prudent de garder sur vous les objets les plus précieux en cabine, dont vos papiers

(en accord avec les normes d'embarquement des bagages). Le bon réflexe si vous ne trouvez pas vos bagages sur le tapis à l'arrivée, c'est de se faire faire immédiatement un récépissé de vol au service bagages de l'aéroport.

En cas de bagages perdus, il existe deux conventions vous donnant le droit à un dédommagement. La convention de Varsovie vous donne le droit à 21,5 euros par kilo de bagage enregistré et la convention de Montréal à un forfait pouvant s'élever jusqu'à 1200 euros. Pour vous aider à vous faire rembourser, préparer toutes les preuves du contenu de vos bagages à l'avance pour pouvoir les présenter par la suite peut se révéler être une bonne initiative

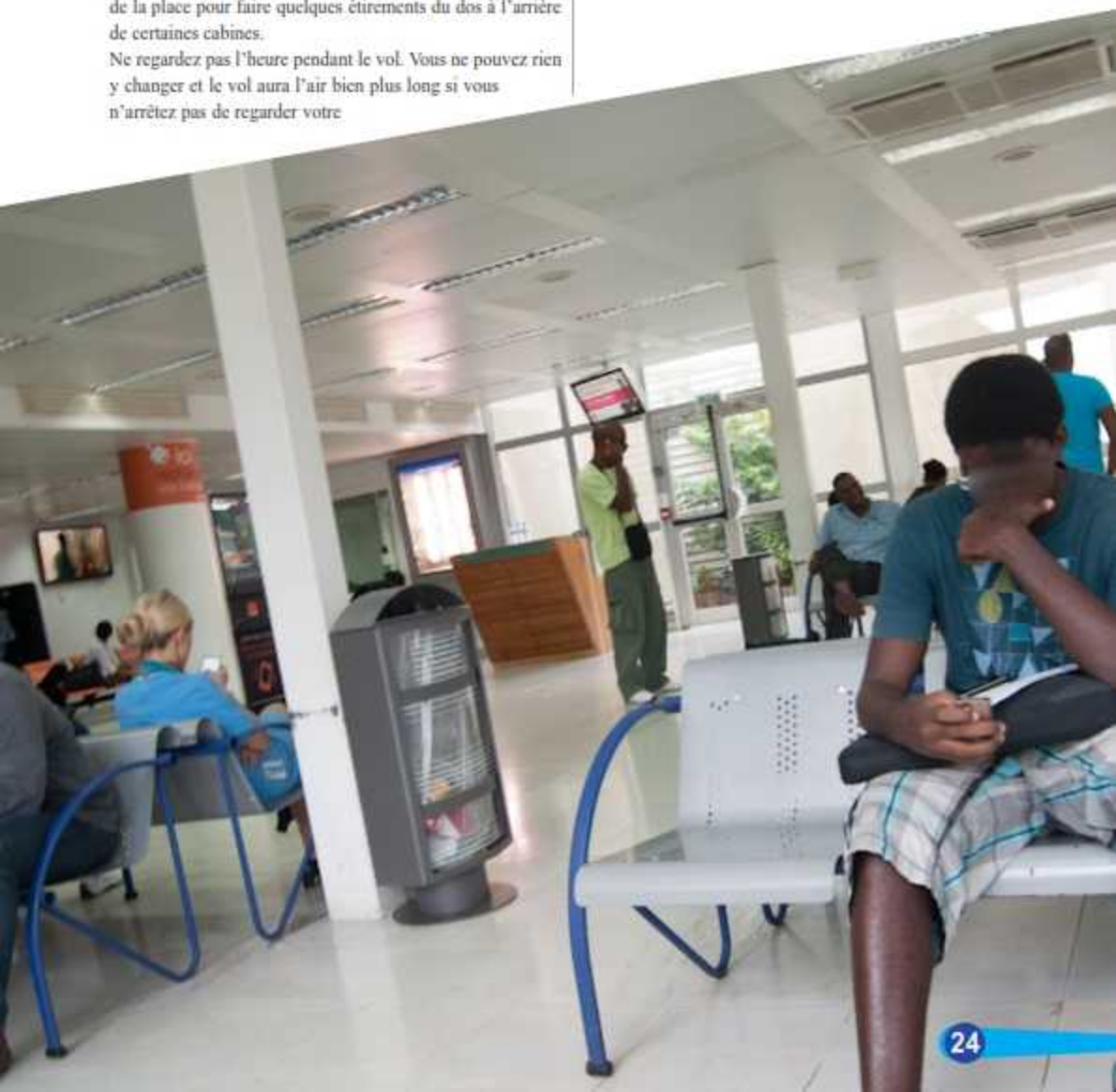
COMMENT ÊTRE À L'AISE EN AVION PENDANT UN LONG VOYAGE ?

Réservez une bonne place, même au sein de la même classe et des mêmes gammes de tarifs, certains sièges sont meilleurs que d'autres. Pensez à une aile ou à un siège au niveau des issues de secours pour obtenir de la place pour vos jambes, ou un hublot si vous voulez dormir. Essayez d'éviter les sièges à proximité des toilettes, car les autres passagers y feront des allers-retours pendant tout le vol. Il est très fréquent, pendant les vols long-courriers, qu'il y ait la queue devant les toilettes, des passagers qui vont et viennent et qui risquent de heurter votre siège au passage. Gardez aussi en tête que le bruit et la lumière en provenance de la porte peuvent être gênants, en particulier quand vous essayez de dormir. Contactez votre compagnie à l'avance pour savoir si les repas sont inclus et si vous pouvez demander un menu spécial. De nombreuses compagnies offrent des options végétariennes, cachet, halal ou autres, à condition de les demander entre 2 et 3 jours à l'avance. Et parce que les

compagnies doivent les préparer spécialement, ces menus sont souvent meilleurs que les repas normaux. En plus, les passagers avec des requêtes spéciales sont souvent servis en premier. Si votre compagnie n'offre pas de repas gratuits, assurez-vous d'acheter votre nourriture à l'aéroport. Déplacez-vous. C'est un élément particulièrement important pendant les longs vols, car cela empêche votre corps de subir des douleurs dues à la mauvaise circulation sanguine. Certaines compagnies aériennes vous donnent des conseils d'exercices à effectuer depuis votre siège (comme étirer vos chevilles et vos bras). Faire des exercices d'étirement au milieu d'un vol de nuit est le moment parfait pour se dégourdir les jambes en marchant dans l'avion. Il y a généralement de la place pour faire quelques étirements du dos à l'arrière de certaines cabines.

Ne regardez pas l'heure pendant le vol. Vous ne pouvez rien y changer et le vol aura l'air bien plus long si vous n'arrêtez pas de regarder votre

montre. Essayez donc d'oublier l'heure et ne fixez pas trop la carte de vol montrant la position actuelle de l'avion. Pendant votre périple, n'achetez pas d'objets de contrefaçons, sous peine, en cas de contrôle douanier, de confiscation desdits objets et d'amendes.



ANAC

Autorité Nationale de l'Aviation Civile

Garant de la sécurité et de la sûreté de l'Aviation Civile



07BP 148 ABIDJAN 07 / TEL : 21 58 69 00/01 FAX 21 27 63 46
site web: www.anac.ci / email : anac_ci@anac.ci / info@anac.ci



Michel ATTAMAH

Secteur dynamique par excellence, l'Aviation Civile est en constante évolution pour assurer aux usagers du transport aérien plus de Sécurité et de Sûreté.

L'année 2014 qui vient de prendre fin a été très riche pour l'Aviation Civile internationale et nationale.

En effet, au plan mondial, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) a célébré les 70 ans de la signature de la Convention de Chicago qui a donné naissance à l'OACI, structure spécialisée de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

En 70 ans d'existence, l'on peut affirmer que l'OACI a réalisé de très grandes performances qui font aujourd'hui de l'avion le mode de transport le plus sûr au monde.

Pour parvenir à ces résultats, les 191 Etats membres de l'OACI mettent régulièrement en place des dispositifs juridiques et techniques pour encadrer et améliorer constamment le système d'Aviation Civile mondiale.

Ces Etats et les organisations mondiales du secteur aéronautique travaillent de concert avec les experts de l'OACI pour établir des normes et pratiques recommandées (Standards and Recommended Practices- SARP) que les Etats peuvent ensuite utiliser pour élaborer leurs législations nationales d'Aviation Civile. C'est grâce à ces SARPreparties dans les 19 annexes à la Convention de Chicago que le réseau mondial de transport aérien

actuel peut exploiter plus de 100 000 vols par jour, en toute sécurité et avec efficacité dans toutes les régions du monde. Au plan national, la Côte d'Ivoire n'est pas demeurée en reste.

En effet, l'Aviation Civile ivoirienne a connu d'importantes avancées, notamment en matière de Sécurité et de Sûreté de l'Aviation Civile.

En ce qui concerne la Sécurité de l'Aviation Civile, les résultats de l'audit ICVM de Mars 2014, ont été très satisfaisants. La Côte d'Ivoire est passée d'un taux de mise en œuvre effective de 42% à un taux de 64%. Ce score est au-dessus de la moyenne mondiale qui se situe à 62% à ce jour.

En matière de sûreté de l'Aviation Civile, le dernier audit de l'UEMOA de novembre 2014 a donné un excellent score de 94% de mise en œuvre effective. Ce score confirme les résultats des précédents audits de 2012.

A ces importants résultats, il convient d'ajouter la ratification par S.E.M. le Président de la République de huit (8) Traités et Conventions de droit aérien en novembre 2014.

Ce sont :

- *Le Traité relatif aux Autorités Africaines et Multinationales de l'Aviation Civile (AAMAC), signé le 20 janvier 2012 à N'DJAMENA (TCHAD) ;*
- *La Convention sur la répression des actes illicites dirigés contre l'Aviation Civile Internationale (Convention de Beijing de 2010), adoptée le 10 septembre 2010 à BEIJING (CHINE) ;*
- *La Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs (Protocole de Beijing), adoptée le 10 septembre 2010 à BEIJING (CHINE) ;*
- *Le Protocole portant amendement de la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale (article 83 bis), adopté le 06 octobre 1980 à MONTREAL (CANADA) ;*
- *La Convention pour l'unification de*

certaines règles relatives au transport aérien international, adoptée le 28 mai 1999 à MONTREAL (CANADA) ;

- *La Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et son protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques adoptés le 16 novembre 2001 au CAP (AFRIQUE DU SUD) ;*
 - *La Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers par des aéronefs, adoptée le 02 mai 2009 à MONTREAL (CANADA) ;*
 - *La Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers suite à des actes d'intervention illicite faisant intervenir des aéronefs, adoptée le 02 mai 2009 à MONTREAL (CANADA).*
- Fort de ses importants acquis, l'ANAC entend continuer sur cette belle lancée en vue d'améliorer le système d'Aviation Civile de notre pays. Les challenges à relever en 2015 sont nombreux. On peut citer quelques-uns, à savoir :*
- *La poursuite de la politique de formation et de renforcement des capacités de tous les acteurs et partenaires de l'Aviation Civile ;*
 - *La certification de l'aéroport d'Abidjan par l'ANAC ;*
 - *La certification de l'ANAC en Catégorie I par la FAA ;*
 - *La certification TSA de l'aéroport d'Abidjan ;*
 - *Le renforcement des capacités financières et matérielles de l'ANAC.*
- Pour relever tous ces défis, l'ANAC sait pouvoir compter sur l'appui des plus hautes Autorités de notre pays. C'est pourquoi, il importe de mutualiser les efforts et les moyens aussi bien plan interne qu'au niveau du système d'Aviation Civile de notre pays. C'est en cela que la Côte d'Ivoire sera aéronautiquement émergente, suivant la vision de S.E.M. le Président de la République.

Bonne année aéronautique à tous !

AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE

Le métier d'agent de sécurité aéroportuaire est une profession particulière, en ce sens qu'il doit s'adapter en permanence à de nouveaux types de menace. L'agent de sécurité aéroportuaire assure l'inspection filtrage, c'est-à-dire le contrôle d'accès, l'inspection des passagers et des objets transportés. Il vérifie les effets personnels sur le tapis de la machine à rayons X. C'est lui qui effectue la palpation de sécurité et contrôle les personnes au magnétomètre. Il fouille éventuellement les bagages de cabine, les bagages de soute, ainsi que le fret. Il utilise divers matériels : le contrôleur radioscopique (images RX), le portique détecteur de métaux, le scanner de bagages de soute, le détecteur de traces d'explosifs, qui vont l'aider dans une de ses missions principales : empêcher l'introduction d'objets interdits dans l'aéroport et à bord des avions. En cas de détection d'un objet interdit au transport ou en cabine, l'agent de sécurité devra appliquer les procédures d'exploitation. Compte tenu des risques de menace sans cesse accrus pour la sécurité des passagers et des avions, et de la montée en puissance de la technologie, le métier d'agent de sécurité aéroportuaire se complexifie chaque jour un peu plus et demande des compétences de plus en plus diversifiées. Les compétences nécessaires pour exercer ce métier sont :

- *Sens du service*
- *Présentation soignée*
- *Rigueur et maîtrise de soi*
- *Aptitudes physiques (distinction des couleurs, vision en trois dimensions, station debout prolongée...)*
- *Capacités à travailler en équipe*

Le métier d'agent de sécurité aéroportuaire s'exerce, le plus souvent en équipe, dans les aéroports. L'environnement de travail a des contraintes lourdes : horaires décalés, station debout, exposition à des tests fréquents afin de vérifier la vigilance opérationnelle et le niveau de performance des agents de sécurité. Le port de l'uniforme est de rigueur. Les agents de sécurité aéroportuaires peuvent évoluer vers des postes de responsable d'équipe, ou de coordinateur.



AIGUILLEUR DU CIEL



Rivé à ses écrans, l'aiguilleur du ciel surveille et organise la circulation aérienne, à partir d'une tour de contrôle ou d'un centre au sol. Véritable œil du pilote, il règle avec une extrême précision le ballet des avions à l'approche de l'aéroport. Étourdis, hésitants, s'abstenir !

Cet ingénieur du contrôle de la navigation aérienne assure la sécurité et la fluidité du trafic aérien. Il gère une masse d'informations simultanément et assure le suivi de chaque avion. Aux abords des aéroports, décollages et atterrissages demandent une surveillance toute particulière. L'aiguilleur du ciel choisit le moment et l'endroit les plus appropriés à l'atterrissage des avions et peut fournir des indications précieuses aux pilotes pour poser l'avion.

L'aiguilleur est un coordonnateur de première importance : un relais d'information entre les pilotes, les autres professionnels du secteur aérien et les services météo.

Sa mission exige une aptitude à l'anticipation sur les événements et une très bonne évaluation des scénarios éventuels. Si un avion doit changer sa vitesse ou son altitude, c'est à lui de réagir au quart de tour et de prendre une décision en temps réel. En cas d'incident grave, c'est à lui de déclencher le processus d'urgence.

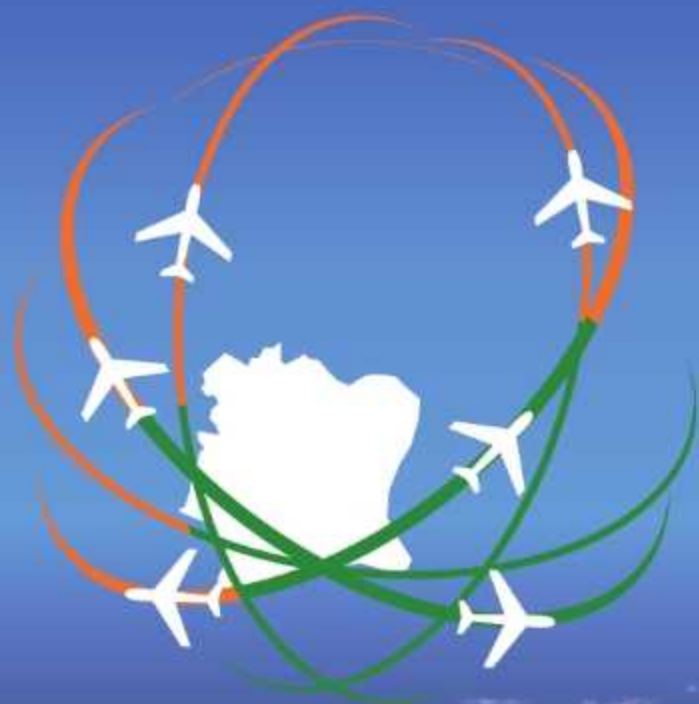
Pour assumer sa mission délicate, l'aiguilleur dispose de tout un arsenal informatique.

Les compétences nécessaires pour exercer ce métier sont :

- *Grande capacité d'attention*
- *Résistance physique et surtout nerveuse*
- *Esprit scientifique*
- *Réactivité, adaptabilité*

ANAC

Autorité Nationale de l'Aviation Civile



GARANT DE LA SECURITE ET DE LA SÛRETE DE L'AVIATION CIVILE

Réglementation - Contrôle - Surveillance - sûreté aéroportuaire - Autorisation survol /atterissage
Sécurité de l'aviation - Médecine aéronautique - coordination du transport aérien



07BP 148 ABIDJAN 07 / TEL : 21 58 69 00/01 FAX 21 27 63 46

site web: www.anac.ci / email : anac_ci@anac.ci / info@anac.ci

FLORIDE : UN HOMME TOMBE D'UN AVION EN PLEIN VOL

Alors qu'il se trouvait à bord d'un avion se dirigeant vers Miami, aux États-Unis, un passager aurait entrouvert la porte de l'appareil avant de faire une chute de plus de 600 mètres dans l'océan. Malgré les recherches actives des secours américains, son corps n'a pas encore été retrouvé.

LE PILOTE PERD LE CONTRÔLE DE SA PROTHÈSE DU BRAS À L'ATERRISSAGE

Un pilote de la compagnie aérienne britannique Flybe a momentanément perdu le contrôle de son avion quand la pince qui fixait sa prothèse de bras aux commandes s'est détachée. L'avion transportait, 47 passagers de Birmingham à Belfast lorsque le pilote a vu « sa prothèse se détacher de la pince » la fixant aux commandes de pilotage, « le privant du contrôle de l'appareil », ce qui a donné lieu à un « rebond » de l'avion lors de l'atterrissage, sans que cela ne fasse de blessés.

« Le commandant de bord auquel il est fait référence dans ce rapport est l'un des pilotes les plus expérimentés et digne de confiance de Flybe », le Directeur des opérations en vol et de la sécurité de la compagnie aérienne. Celle-ci « confirme qu'à aucun moment, la sécurité des passagers ou du personnel n'a été compromise que l'avion n'a pas été endommagé ».

Selon le rapport du bureau d'enquête sur les accidents aériens (AAIB), le pilote de 46 ans avait vérifié que sa prothèse était bien fixée aux commandes avant l'atterrissage. Il avait ensuite désactivé le pilote automatique et procédait à un atterrissage manuel lorsque l'incident a eu lieu, ce qui l'a conduit à reprendre le contrôle de l'avion à l'aide de son bras droit valide.

UN VOL UNITED AIRLINES RELIANT NEWARK À DENVER A ATTERRI D'URGENCE À CHICAGO APRÈS QUE DEUX PASSAGERS SE DISPUTENT AU SUJET D'UN SIÈGE INCLINÉ.

Au cours du vol, une femme qui voulait incliner son siège s'est plaint auprès du personnel de bord du passager assis derrière lui. Ce dernier avait en effet fixé sur les deux pieds de sa tablette un appareil appelé "knee defender", qui empêche le passager assis devant soi d'incliner son siège.

Lorsque l'hôtesse a demandé à l'homme de retirer le mécanisme, celui-ci a refusé. Visiblement énervée, la passagère lui a jeté un verre d'eau au visage. Suite à l'incident, le vol a été interrompu et les deux fauteurs de trouble, tous deux âgés de 48 ans, ont été débarqués à Chicago.

PANIQUE À BORD: LE PARE-BRISE SE FISSURE EN PLEIN VOL

Ce vol reliant Atlanta à Los Angeles, l'avion volait à 11 kilomètres d'altitude lorsque le commandant de bord a indiqué aux passagers qu'il allait devoir atterrir d'urgence à Albuquerque car le pare-brise du poste de pilotage venait de se fissurer. Par chance, il n'y avait pas eu de perte de pression dans la cabine et le Boeing a pu atterrir en toute sécurité quinze minutes plus tard, pour le plus grand soulagement des passagers.

Mais si l'image a de quoi impressionner, le porte-parole de Delta Airlines a tenu à rassurer. "Les vitres des avions sont équipées d'au moins un double vitrage". Les autorités aéroportuaires américaines ont pour leur part indiqué que seule la partie externe avait été fissurée, la partie intérieure étant restée intacte.

PRIS DE PANIQUE, IL SAUTE D'UN AVION EN TRAIN DE DÉCOLLER

Un jeune homme de 20 ans, pris de panique durant le décollage de l'avion Ryanair qu'il empruntait pour se rendre en Sicile, est sorti de l'appareil en marche par la porte de secours. L'angoissé, qui souffre de dépression selon son frère avec qui il voyageait, a sauté sur le tarmac de l'aéroport de Pise, trois mètres plus bas, et s'est cassé le pied. Il a été rapidement transporté à l'hôpital. Les passagers du vol Pise-Trapani ont dû s'armer de patience: suite à l'incident, il y a eu une heure et demie de retard.

LE PILOTE S'EFFONDRE, LE PASSAGER PREND LES COMMANDES

À peine dix minutes après le décollage, le pilote de l'avion a fait un malaise et a perdu connaissance. Le passager, qui était seul à bord avec le pilote, a alors eu un formidable réflexe. L'homme s'est mis aux commandes de l'avion et est entré en contact radio avec un autre pilote qui l'a aidé à faire demi-tour et se rendre au-dessus de l'aéroport qu'il a survolé.

Par chance, le pilote a recouvré ses esprits une vingtaine de minutes plus tard. L'avion a pu atterrir (non sans mal) à Forbes, à l'Ouest de Sydney. Le pilote aurait souffert d'une déshydratation due notamment à la consommation d'alcool. Il n'avait en outre dormi que six heures avant le vol.

Dans cet article nous avons tenté de répondre à toutes les questions que se posent les mamans qui doivent ou veulent effectuer un voyage en avion avec leurs bébés.

A partir de quel âge puis-je prendre l'avion avec mon bébé ?

Vous pouvez voyager en avion avec un nouveau-né dès ses premières semaines. C'est même parfois préférable à un long trajet en voiture. Mais si votre bébé est né prématurément, mieux vaut demander l'avis du pédiatre. Et si vous n'êtes pas vraiment contrainte de faire ce déplacement, attendez plutôt que l'enfant ait reçu ses premiers vaccins.

Comment être sûr que mon bébé voyage dans de bonnes conditions ?

Il vaut mieux s'y prendre très à l'avance. Dès la réservation, précisez bien que vous voyagez avec un bébé : certaines compagnies proposent aux parents de nourrissons des places plus confortables, un hamac ou même un lit (jusqu'à 11 kg) sur les longs courriers. Renseignez-vous auprès de la compagnie avec laquelle vous partez. A l'enregistrement, rappelez que vous êtes accompagnée d'un tout-petit. A l'aéroport, signalez également que vous avez une poussette : certaines compagnies vous obligent à la mettre en soute, certaines vous laissent l'utiliser jusqu'à l'entrée de l'avion.

La durée du vol a-t-elle son importance ?

Préférez les vols de courte durée, c'est plus facile à gérer. Cependant, si vous devez voyager sur un moyen ou long courrier, partez en vol de nuit. Votre bébé pourra dormir 4-5 heures d'affilée. Dans tous les cas, apportez quelques jouets qui permettront de passer un peu le temps.

Dois-je emporter de quoi nourrir mon bébé dans l'avion ?

La compagnie pourra certainement vous fournir des petits pots, mais là encore, anticipez et renseignez-vous. Si vous préférez amener les vôtres, n'hésitez pas. Malgré les nouvelles mesures de sécurité concernant les liquides, vous pouvez amener les aliments (lait en poudre, biberon...) pour votre bébé ainsi que les médicaments nécessaires à sa santé.

Mon bébé ne risque-t-il pas d'avoir mal aux oreilles ?

Au décollage et à l'atterrissage, le changement d'altitude provoque une décompression au niveau des tympans. Le problème, c'est que votre bébé ne sait pas décompresser. Seul moyen pour éviter qu'il ne souffre, la succion. Donnez-lui donc le biberon, le sein ou la tétine le plus souvent possible. Si votre enfant a été ou est toujours enrhumé, n'hésitez pas à faire vérifier ses tympans par votre médecin. Et nettoyez son nez quelques minutes avant l'atterrissage et le décollage.

Est-ce que le voyage de mon bébé est gratuit ?

En règle générale, les enfants de moins de 2 ans bénéficient d'une réduction allant de 10 à 30 % du tarif adulte. Dans certains cas, la compagnie aérienne ne fait pas payer leur place aux bébés, en dehors des taxes d'aéroport, obligatoires. L'enfant sera alors sur vos genoux, attaché avec une ceinture adaptée. Autre possibilité : installer un siège auto sur une place, mais dans ce cas, les parents devront payer le tarif d'une place normale pour un enfant.

Ya-t-il des tables à langer dans les avions ?

Il y a toujours une table à langer à bord, coincée dans les toilettes, mais qui a le mérite d'exister. Pour ses soins, pensez à emporter le nombre de couches nécessaires, des lingettes et du sérum physiologique.

Mon bébé ne risque-t-il pas d'avoir froid avec la climatisation ?

Oui, la climatisation est allumée en permanence donc il vaut mieux prévoir une petite couverture et un bonnet pour le couvrir.

Mon bébé a-t-il besoin d'un passeport pour voyager ?

Réalisez un passeport à son nom mais il faut vous y prendre suffisamment à l'avance car il y a un délai avant la délivrance du passeport.



Après un appel à candidatures pour son quatrième classement du genre, le magazine Forbes vient de publier la liste officielle des 20 plus jeunes femmes de pouvoir en Afrique pour l'année 2014, mettant en vedette de jeunes femmes de moins de 45 ans, dynamique, inspirantes et parmi les plus influentes dans divers domaines : politique, affaires, banques, technologie, diplomatie et médias.

01 Fatima-Zahra Mansouri, Maroc

A seulement 38 ans, Mansouri est le maire de Marrakech, la troisième plus grande ville du Maroc. Après des études de droit commercial en France, elle est revenue au Maroc où elle a créé et dirigé un cabinet à succès de droit commercial. Elle a été élue maire de Marrakech en 2009 à 33 ans après avoir remporté un siège au Conseil municipal sous l'égide du Parti Authenticité et Modernité (PAM).

02 Ada Osakwe, Nigeria

Cette année, le secteur agricole du Nigeria a attiré plus de 4 milliards de dollars de prévisions d'investissement du secteur privé en grande partie grâce à Ada Osakwe. A 34 ans, elle est actuellement la Conseillère principale en investissement du ministre nigérian de l'Agriculture Akinwunmi Adesina - sans doute le membre le plus performant du cabinet du président Goodluck Jonathan. Auparavant, elle a servi comme vice-présidente de Kuramo Capital, une société de gestion d'investissements basée à New York. Elle a également occupé divers postes au sein de la Banque Africaine de Développement.

03 Amy Jadesimi, Nigeria

La femme d'affaires nigériane de 39 ans est la directrice générale de la Base de soutien logistique de Deep Offshore Lagos (LADOL), une profonde base logistique en mer indigènes appartenant au Nigeria. Jadesimi a obtenu une

maîtrise en sciences physiologiques à l'Université d'Oxford, puis a travaillé pour la division de la banque d'investissement de Goldman Sachs à Londres. Elle a ensuite obtenu son MBA à la Stanford Business School, et est retournée au Nigeria. Depuis sa création en 2001, LADOL a transformé une ancienne friche industrielle en village industriel d'une valeur de 500 millions de dollars doté d'installations portuaires spécialisées.

04 Naisala Lesuuda, Kenya, Sénatrice

A 30 ans, Lesuuda, journaliste, ambassadrice de la paix et championne de Girl Child, est le plus jeune membre féminin du Sénat, la chambre haute du Parlement du Kenya. En 2010, Lesuuda, qui a déjà travaillé comme journaliste et présentatrice à la Kenya Broadcasting Corporation, est devenue la plus jeune personnalité à avoir reçu le décret présidentiel de Grand Guerrier pour son travail en s'appuyant sur le journalisme pour mettre en évidence les questions sociales au Kenya et en promouvant la paix entre les belligérants et les communautés pastorales du nord du Kenya. Elle est également récipiendaire du Prix Wedge 2011 du programme de promotion de l'entrepreneuriat féminin et de l'égalité hommes-femmes de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

05 Anira Elmissiry, Zimbabwe

Elmissiry, 31 ans, est l'assistante spéciale du président de la Banque africaine de développement (BAD), une institution financière multilatérale de développement mise en place pour promouvoir le développement économique et le progrès social des pays africains. Elmissiry conseille Donald Kaberuka, le président de la BAD, sur les questions concernant la politique, les opérations et la stratégie. Avocate de formation britannique, elle a rejoint la banque en 2009 et a gravi les

échelons. Avant son poste actuel, elle a servi comme conseiller juridique principal de la BAD pour le secteur privé et les opérations de microfinance.

06 Rimini Makama, Nigeria

Rimini Makama, 34 ans, est la directrice des communications d'Africa Practice, le plus gros cabinet de conseil en stratégie et en communication d'Afrique. Au cours de la dernière demi-décennie, Makama a introduit avec succès certaines des plus grandes institutions internationales sur le continent et au-delà dans le marché nigérian, contribuant simultanément à leur positionnement stratégique comme des acteurs clés dans leur secteur et encourageant l'investissement étranger dans le pays. Parmi ses clients figurent BlackBerry, Union Bank, Renaissance Capital, Bloomberg, Western Union, Forum économique mondial pour l'Afrique, l'Union africaine et Paypal. Rimini a une formation en droit et après avoir obtenu une maîtrise de la Nigerian Law School. Avant sa carrière en communications, elle avait rejoint le Bureau des affaires juridiques de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) à Lyon, en France, où elle a travaillé comme avocate.

07 Afua Osei (Ghana) et Yasmin Belo-Osagie (Nigeria-Ghana)

Yasmin Belo-Osagie, 25 ans, et Afua Osei, 27 ans, sont les co-fondatrices de She Leads Africa, une plateforme qui fournit aux femmes entrepreneures les plus talentueuses du continent un accès à la connaissance, aux réseaux et au financement nécessaire à la construction et au renforcement d'entreprises solides. Leur objectif est de propulser les femmes entrepreneures des PME aux rangs de leaders de secteurs panafricains, et elles sont certainement sur la bonne voie.

08 Phumzile Van Damme, Afrique du Sud

A 31 ans, Phumzile Van Damme est un des plus jeunes membres du Parlement d'Afrique du Sud. Avant mai 2014, lorsqu'elle a rejoint le Parlement, Damme était responsable de la recherche et de la communication parlementaire de l'Alliance démocratique. L'Alliance démocratique a été le parti d'opposition officiel en Afrique du Sud depuis 1999, et entre 2013 et mai 2014, Damme avait pour responsabilité de faire connaître le rôle du parti d'opposition officiel au Parlement. Elle est également porte-parole national pour le parti.

09 *Tebogo Mashego, Afrique du Sud*

Cette entrepreneure sud-africaine de 32 ans fait partie du peu de femmes opérant dans le secteur du métal et l'aluminium de l'industrie manufacturière d'Afrique du Sud. Mashego est la co-fondatrice et PDG de Diep K Steel & Aluminium, une entreprise qui fabrique des balustrades et des escaliers en acier inoxydable, portes d'acier de concepteur et toiture en aluminium, entre autres. Elle a démarré son entreprise en 2004 avec son mari, la gérant à temps partiel, tout en conservant son poste de responsable des ressources humaines pour une municipalité. Lorsque son mari a quitté l'entreprise en 2008, elle a démissionné de son poste pour diriger la société à temps plein.

10 *Naudiya Moosajee, Afrique du Sud*

A seulement 30 ans, Moosajee, est co-fondatrice de la WomEng (Women In Engineering), une organisation mondiale à but non lucratif visant à attirer, développer et entretenir la prochaine génération de femmes leaders en ingénierie. Womeng propose une plateforme précieuse pour la défense, la promotion et la formation des femmes du secteur de l'ingénierie. Moosajee est membre du Réseau des dirigeants africains (African Leadership Network).

11 *Irene Koki Mutungi, Kenya*

En avril dernier, Kenya Airways a nommé Mutungi, 39 ans, capitaine sur le Boeing B787 Dreamliner, faisant d'elle la première femme africaine capitaine Dreamliner au monde. Mutungi a rejoint

Kenya Airways en 1993 et est devenue la première femme pilote de la compagnie aérienne et la première femme à gagner le titre de capitaine en Afrique.

12 *Toyosi Akerele-Ogunsiji, Nigeria*

Ogunsiji, 31 ans, est la fondatrice de RISE NETWORKS, une entreprise sociale financée par les secteurs privé et public basée au Nigeria, pour promouvoir la jeunesse saine et le développement de l'éducation. L'organisation se concentre sur la création de programmes de renforcement des capacités et de développement intellectuel des jeunes Nigériens entre 16 et 30 ans, et reçoit l'appui généreux de plusieurs gouvernements et sociétés de premier ordre. Ogunsiji est une ancienne élève du programme international Visitor Leadership du gouvernement des Etats-Unis.

13 *Yvonne Khamati, Kenya*

En 2007, l'ancien président kenyan Mwai Kibaki a nommé Yvonne Khamati à la tête de la chancellerie du Kenya au poste de représentant permanent adjoint à la Mission du Kenya auprès de l'Office des Nations Unies à Nairobi. Elle n'avait que 25 ans à l'époque, et est ainsi devenu le plus jeune ambassadeur de l'histoire du Kenya. Maintenant, à 32 ans, Khamati est toujours l'un des plus jeunes diplomates kenyans et occupe le poste de chef de mission adjoint à l'ambassade du Kenya en Somalie.

14 *Kamuytse Germaine, Rwanda*

Germaine, 33 ans, ingénieure de formation, est le ministre d'Etat chargé de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement au sein du Ministère des Infrastructures (MININFRA) du Rwanda. Elle est responsable de l'exécution et de l'application de la politique nationale et de la stratégie du Rwanda pour l'approvisionnement en eau et services d'assainissement. Germaine régit également les activités de production, de transmission, de distribution et de commerce de l'énergie à l'intérieur et l'extérieur du territoire rwandais.

15 *Adiat Disu, Nigeria*

Adiat Disu, 27 ans, est publiciste internationale et fondatrice d'Adirée, une société de stratégie de communication pour les marques basée à New York. En 2009, Adirée a lancé la Semaine annuelle Africa Fashion Week à New York, l'un des événements internationaux de mode africaine les plus populaires, dans un effort de placer la structure autour de l'industrie de la mode en Afrique et de promouvoir les partenariats économiques internationaux tout en faisant connaître les marques africaines à l'échelle mondiale. Le succès fut retentissant. Disu et Adirée travaillent également sur l'hébergement d'autres Semaines internationales de la mode africaine dans d'autres capitales mondiales de la mode, notamment Paris, Milan, Londres et Tokyo.

16 *Jamila Abass, Linda Kwamboka, et Susan Oguya, Kenya*

Abass, Kwamboka et Oguya sont les fondatrices de MFarm, une société révolutionnaire de logiciels de téléphonie mobile du Kenya. MFarm pourrait transformer les fortunes de millions d'agriculteurs africains si elle était répliquée dans plusieurs pays africains. Fondée en 2010, la société fournit aux producteurs agricoles et aux acheteurs l'information la plus récente des prix de détail sur les produits. Elle exploite également un marché virtuel où les consommateurs peuvent acheter leurs produits agricoles directement auprès des fabricants tandis que les agriculteurs peuvent trouver des acheteurs pour leurs produits.

17 *Tabetha Kanengoni Malinga, Zimbabwe*

L'année dernière, Malinga a été nommée Sous-ministre du sport, des arts et de la culture. A 32 ans, elle est le plus jeune membre du cabinet du président Robert Mugabe et est également membre du Parlement. Son père, feu Elias Kanengoni, était le directeur adjoint (interne) de la Central Intelligence Organisation (CIO).

Oubliez ce que pensent les autres de votre vie ou de vos décisions. N'attendez pas leur approbation pour agir, ne redoutez pas leur opinion par rapport à ce que vous faites ou à ce que vous entreprenez. En guise d'exemple, si vous aimez quelqu'un de tout votre être, n'attendez pas l'accord total de votre entourage pour faire le grand pas. C'est votre vie, pas la leur, c'est vous qui irez vivre avec cette personne, pas eux !

Tout le monde possède au fond de lui cette colère qui peut tout gâcher si elle fait surface. Aussi, apprenez à la faire taire, à être quelqu'un qui prône la paix et qui sait maintenir son calme en toute situation, même dans les cas les plus impossibles. Pour y arriver, dites-vous tout simplement que celui qui arrive à vous énerver, une chose que vous n'appréciez pas du tout. Au contraire, si vous restez calme, vous ferez preuve d'une grande sagesse et d'une grande maturité.

Laissez de côté cette image trop négative de vous-même. Tout le monde a ses qualités et ses défauts. Et en aucun cas, une autre personne ne pourra vous juger, ou reprocher quelque chose à propos de votre physique, ou autre. Bien entendu, il y aura toujours quelqu'un pour dire quelque chose, à vous de faire confiance en vous-même, et dites-vous que le plus important est de vous sentir bien dans votre peau et être en bonne santé.

Vous êtes malheureux(se) car vous n'arrivez pas à trouver le partenaire idéal ? Rappelez-vous que personne n'est parfait, ce qui sous-entend que le partenaire idéal n'existe tout simplement pas. Sur le net, l'on dit souvent que l'homme parfait ne boit pas, ne fume pas, ne joue pas, ne trompe pas, et surtout, n'existe pas. Aussi, essayez plutôt de

trouver la personne qui vous convient, et ne pas oublier que lorsqu'on aime quelqu'un, il faut accepter ses qualités autant que ses défauts.

Tout le monde rêve d'une vie parfaite. Eh bien tout le monde a tout simplement tort, car il n'y a pas de vie parfaite. En effet, il y aura toujours quelque chose qui cloche. A chacun de faire du mieux qu'il peut. N'oubliez pas que chaque foyer a son lot de problèmes, même ces gens dont la vie semble si parfaite, vous n'aimeriez pas être à leur place.

Il est tout à fait normal d'espérer qu'un jour, on sera un millionnaire, voire un milliardaire. Mais sachez que l'on peut dépasser ce sentiment, en apprenant à être heureux et à vivre avec ce que l'on a. De plus, l'argent ne tombe pas du ciel, il faut un énorme travail derrière pour arriver à cet objectif. Aussi, le mieux que l'on puisse faire est de se consacrer à sa carrière, et à faire du mieux qu'on peut (on ne peut pas en faire plus).

Vous vous dites que vous n'avez vraiment pas de chance. En êtes-vous sûr ? Aujourd'hui, vous êtes en train de lire cet article, peut-être sur un ordinateur ou un Smartphone ou une tablette. Ce qui veut dire que vous avez la chance d'avoir les moyens de vous connecter à Internet, vous avez aussi la chance de savoir manipuler ces appareils issus de la technologie, une chance que des millions d'autres personnes dans le monde n'ont pas.

Arrêtez de vous chercher des excuses à tout bout de champ. Les excuses vous permettent uniquement de vous sentir mieux dans votre peau. Si vous voulez des résultats, cela ne dépend que de vous. Par exemple, vous vous

plaignez d'un manque de temps pour pouvoir faire ceci ou cela, ce n'est peut-être pas le temps qui manque mais plutôt la volonté.

Vous n'arrivez pas à être heureux(se) car vous pensez constamment à votre ex ? Dites-vous que si cette personne n'est plus avec vous, c'est qu'il y a forcément une raison à cela. Si vous êtes réellement fait pour être ensemble, cette personne vous reviendra toujours tôt ou tard. Dans le cas échéant, dites-vous que toute séparation est une chance pour vous de trouver une bien meilleure personne, et pour vivre une meilleure expérience, grâce aux leçons tirées de cette ancienne relation.

En parlant d'ex, après une grosse déception ou une mauvaise expérience avec votre ex, du coup **vous vous méfiez de toute relation future**, et vous craignez que ce soit encore plus désastreux. Arrêtez tout de suite, le passé reste le passé, et il n'existe pas deux personnes semblables. Ce serait totalement injuste pour votre futur partenaire de le juger par rapport à vos anciennes histoires, laissez-vous une chance d'être heureux, ouvrez-vous à lui (ou à elle) et ayez confiance.

Arrêtez d'être si têtu et si obstiné. Tout le monde peut avoir tort, y compris vous. Sachez que le plus fort est celui qui sait quand il a tort, et qui adresse ses excuses aux gens qu'il a blessé. Si vous n'y arrivez pas, c'est que vous êtes encore assez faible. Essayez, ne serait-ce qu'une fois, et vous verrez que vous vous sentirez heureux. Par la même occasion, vous ferez du bien autour de vous. Que du bonheur en perspective !

72 Arrêtez de vouloir tout faire, vous n'êtes pas Superman ni Wonder woman, vous n'êtes qu'un simple humain dont les capacités restent limitées. Plus vous voudrez que tout soit fait, plus vous accumulerez le stress et les migraines. Faites ce qui est possible de faire, au moment opportun, et lâchez un peu du lest de temps à autre pour ne pas oublier de vivre, et de profiter des choses que vous aimez. En effet, pour être heureux dans la vie, il faut aussi savoir se faire plaisir de temps en temps.

73 Dans la vie, certains disent qu'il vaut mieux prévoir le pire pour pouvoir apprécier le meilleur. Si vous figurez dans ce lot, changez tout de suite votre manière de penser, car vous verrez toujours le verre à moitié vide, alors qu'il faut le voir à moitié plein. Chassez la négativité, car celle-ci est une grosse barrière qui vous empêche tout simplement d'être heureux.

74 Il est écrit quelque part : «Ne juges pas et tu ne seras pas jugé» ou encore «ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse». Alors, aimeriez-vous être jugé par quelqu'un qui ne vous connaît pas du tout, ou que quelqu'un se mêle de votre vie privée ? Bien sûr que non. Alors, ne faites pas de même en jugeant les autres sur la manière dont ils agissent dans leur vie. Occupez-vous de vos propres problèmes, et laissez les autres régler les leur, tout le monde s'en portera mieux.

75 Arrêtez aussi d'envier les autres et appréciez plutôt les choses que vous possédez. Comme dit plus haut, si vous saviez seulement à quels problèmes sont confrontés ces gens dont la vie semble si parfaite, vous n'aimeriez en aucun cas être à leur place. A chacun sa vie et ses propres qualités. Dites-vous que vous avez de nombreuses qualités ou compétences à offrir, que d'autres n'ont pas.



Ingrédients

Pour 4 personnes il vous faut :

- 1 kg de poisson en morceaux
- 2 grosses tomates
- 4 gombos frais
- 4 aubergines fraîches
- 1 oignon
- 1 piment
- 2 c à soupe d'akpi
- de l'huile rouge de palme
- un gros cube Maggi
- 2 boules d'attiéké
- du sel.

PRÉPARATION

- Disposez le poisson dans une cocotte
- Ajoutez les aubergines nettoyées et coupées en deux, puis le piment, les tomates, la moitié d'un oignon
- Recouvrez d'eau froide salée et couvrez la cocotte
- Dès ébullition ajoutez vos gombos et 3 cuillères à soupe d'huile rouge
- Laissez cuire pendant 15 à 20 minutes puis diminuez le feu, ensuite retirez les tomates, l'oignon et le piment de la cocotte
- Faites griller les graines d'akpi
- Écrasez au mortier ou mixer tous les légumes avec l'akpi grillé et la moitié d'oignon restant
- Remettez dans la cocotte et laissez mijoter 15 minutes
- Chauffez l'Attiéké au micro onde 1 minute 30 puis ajoutez 2 cuillères à soupe d'huile rouge et une pincée de sel
- Mélangez pour que ce soit uniforme.





Fresco est une ville de Côte d'Ivoire située au sud-ouest. Elle fait frontière à l'ouest avec Sassandra, à l'est avec Grand-Lahou, au nord avec Divo, au sud avec une frontière naturelle: le Golf de Guinée. La population communale s'élève à 20 000 habitants. La sous-préfecture de Fresco, dont la population est estimée à 60 700 habitants, fait partie de la région du Gbôklé. Fresco jeune département, est rattaché au chef-lieu qui est Sassandra.

Son nom trouve son origine dans le fait que les premiers explorateurs du Golfe de Guinée ont été les Portugais. Il en va de même pour les villes de Sassandra et San-Pédro. La ville, située à 9°32 de latitude nord et 6°29 de longitude ouest, fait partie de la Région du Bas-Sassandra.

Le relief de la région de Fresco, réparti en zone forestière et lagunaire, est peu accidenté. Il présente de nombreux plateaux, des bas-fonds marécageux, des vallées et quelques collines. Les plus grands accidents du sol qu'on y observe sont la falaise Djorogbozon et la colline Daadjidjen. La falaise est reconnue sur le plan international comme un haut lieu de sédimentation fossilière. La colline, quant à elle, a servi d'habitation à l'administration coloniale. C'est sur elle qu'ont été construits, en 1905, les bureaux de la subdivision de Fresco et les logements des administrateurs.

La région de Fresco est arrosée par de nombreuses rivières et deux fleuves, le Gnougnoro et le Bolo. Ils terminent leur course dans la mer à Fresco. Après le transfert du village de Fresco de la plage sur la terre ferme en 1966, la ville surplombe maintenant la lagune Gbôkle. La lagune est petite et peu profonde. Elle est la quatrième des quatre lagunes de Côte d'Ivoire. Elle est reliée à celle de Grand-Lahou par

le canal Doglon. Cette lagune fait l'objet d'une attention particulière de la part des environmentalistes en raison de la présence de lamantins et d'une zone de mangrove.

Le climat de la Côte d'Ivoire comporte deux zones bioclimatiques distinctes. Le sud est très humide et connaît quatre saisons (d'avril à la mi-juillet : grande saison des pluies; de la mi-juillet à septembre: petite saison sèche; de septembre à novembre: petite saison des pluies; de décembre à mars: grande saison sèche). Les températures varient de 21 à 35°.

Le climat de Fresco est donc humide en toute saison, sauf pendant l'harmattan (en décembre-janvier) où il est sec. Cette ville côtière vit principalement de l'activité cacaoyère. C'est un centre de regroupage des fèves de cacao qui sont récoltées dans l'arrière pays et qui sont ensuite transportées dans les deux grands ports ivoiriens : Abidjan et San-Pédro. Dans la zone forestière, on cultive aussi le manioc, produit vivrier de base qui sert à la fabrication de l'Attiké (fécule de manioc fermentée), la banane, le riz, le maïs, le piment, le gombo, etc.)

Placée au bord de la Lagune Gôglé, cette ville vit aussi de la pêche artisanale (crabe, tilapia, huître de mangrove...). Près de la ville se situe une presqu'île dont les seuls habitants sont des éléphants, des hippopotames et des singes.

Honoré et Frédith unis pour la vie !



Le jeudi 30 octobre 2014 à 12 heures 30, devant leurs nombreux parents, amis, collègues et connaissances, Monsieur KOFFI OI KOFFI Honoré, Agent de recouvrement à l'ANAC et Mademoiselle N'ZEBO Kouakou Frédith se sont dit le grand « OUI » devant l'Officier d'Etat Civil de la Mairie du Plateau.

Après la Mairie, c'est au restaurant LEIMA sis au Plateau que les tourtereaux ont reçu les nombreux invités pour partager un grand repas et savourer ainsi leur belle histoire d'amour. L'ambiance était festive et haute en couleurs !

A travers notre magazine, tous les agents de l'ANAC adressent leurs chaleureuses félicitations et leurs sincères vœux de bonheur et longévité au couple KOFFI.

Que Dieu les bénisse et les comble de ses grands bienfaits.



Lilia-Keren

Depuis le 16 septembre 2014, Mlle Katy OUATTARA (chargée de communication) est l'heureuse maman de Lilia-Keren. Toute la rédaction de l'ANEWS souhaite du bonheur à la maman et au bébé.



MAYSON Emric David Djro

Le couple DJRO William Lionel (Sous-Directeur des finances) et MONNY Lisange est parent depuis le 01 janvier 2015, le petit MAYSON Emric David Djro, né à Nantes (France), fait le bonheur de ses jeunes parents.

C'est avec beaucoup de joie que nous lui souhaitons la bienvenue.

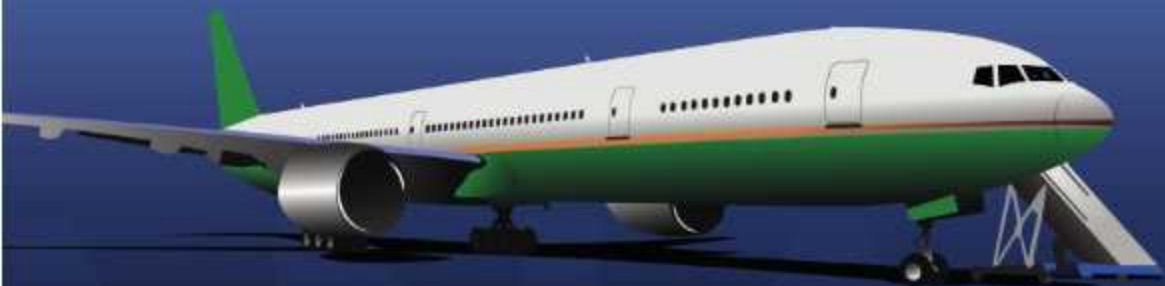




Autorité Nationale de l'Aviation Civile

GARANT DE LA SECURITE ET DE LA SÛRETE DE L'AVIATION CIVILE

**LA SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE
L'AFFAIRE DE TOUS**



07BP 148 ABIDJAN 07 / TEL : 21 58 69 00/01 FAX 21 27 63 46
site web: www.anac.ci / email : anac_ci@anac.ci / info@anac.ci

sotra

une nouvelle ambition pour
le transport urbain en Afrique

Un transport urbain moderne pour une capitale émergente



▪ **monbus.**
68 lignes pour
se déplacer



▪ **monbato.**
Un réseau lagunaire
pour gagner du temps



▪ **express.**
14 lignes Express pour
voyager en toute tranquillité



sotratourisme

Un service sur mesure
pour les particuliers.

Nos Partenaires



Ministère des Transports



Pour un espace aérien plus sûr